

ACCUEIL DES NOUVEAUX INTERNES EN MEDECINE SUR LE TERRITOIRE DU COTENTIN

L'agglomération du Cotentin a conçu un véritable plan d'actions pour le développement et l'organisation de l'offre de santé, en partenariat avec les établissements de santé du territoire, les professionnels et les partenaires institutionnels. La gouvernance de ce dispositif est formalisée par la mise en œuvre d'un Conseil local de santé ainsi qu'un Collège des professionnels de santé.

Ce plan prévoit notamment de renforcer la démographie médicale du territoire. Pour cela, l'agglomération a une intention particulière à l'égard des internes en médecine.

Accueil des internes en stage pour 6 mois

Ainsi, ce mardi 2 juin, jour de leur arrivée, un temps d'accueil pour 62

internes, en stage à l'hôpital comme chez les praticiens libéraux pour une durée de 6 mois, est organisé dans l'amphithéâtre de l'IFSI. Ce temps, dédié à la présentation des services de l'hôpital et des stages en ville, s'inscrit également dans la volonté de renforcer la collaboration ville-hôpital, recherchée par les jeunes praticiens. Un stage mixte ville-hôpital est d'ailleurs à l'étude.

Ce temps d'accueil s'articule habituellement avec d'autres actions à destination des internes, à savoir, la journée thématique «vie professionnelle – vie privée» et les Paradis de Cherbourg.

Annulation des Paradis de Cherbourg

Au regard de la situation sanitaire et les mesures prises par le gouvernement pour freiner la propagation du virus COVID-19, l'agglomération a pris la décision d'annuler l'édition 2020.

Le Cotentin a néanmoins tenu à souhaiter la bienvenue aux internes en leur remettant un coffret «Découverte du territoire», qui leur permettra de découvrir la région de manière virtuelle, en attendant de pouvoir le faire réellement, notamment lors d'une

édition élargie et revisitée des Paradis de Cherbourg, en 2021.

Les partenaires publics et privés qui concourent au succès de ce dispositif :

> Les établissements de santé : le Centre Hospitalier Public du Cotentin, la Polyclinique du Cotentin, la Fondation Bon Sauveur et les établissements Korian.

> L'union Régionale des Médecins Libéraux et le syndicat des internes de médecine générale bas-normand, le Conseil de l'ordre des Médecins de la Manche.

> Les acteurs publics : la Communauté d'agglomération du Cotentin, le Conseil départemental de La Manche, les Communes Nouvelles de Cherbourg-en-Cotentin et de La Hague.

> Les entreprises privées : EDF, Ingéliance.

CONTACT :

Lavinia LEMPERIERE

Chargée de projet

Attractivité médicale et Promotion du territoire

lavinia.lemperiere@lecotentin.fr

02.50.79.17.57

07 87 42 61 51